



DOSSIER : DP N°0421682580042

Date de dépôt : 05/05/2025

Demandeur : GAEC DE LA FOUGERE

Pour : installation de panneaux photovoltaïques

**Références cadastrales : OD-127 / OD-125 / OD-123 /
OD-134**

**Adresse du projet : route du Col de l'Œillon
42410 PELUSSIN**

**CERTIFICAT DE NON OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE
Délivré par le Maire au nom de la Commune**

Le Maire de la Commune de Pélussin, Monsieur Michel DÉVRIEUX, certifie que la Déclaration Préalable déposée par GAEC DE LA FOUGERE, représenté par Mr EPARVIER Joël, et enregistrée sous le numéro DP0421682580042 a fait l'objet d'une décision de non-opposition pour le projet ci-dessus référencé en date du 06/06/2025.

L'avis de dépôt de la déclaration préalable a été affiché en mairie en date du 05/05/2025 en application de l'article R.423-6 du code de l'urbanisme.

Le dossier a été transmis au représentant de l'Etat dans le Département en application des articles L 2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R424-13 du code de l'urbanisme.

**LE MAIRE,
Michel DÉVRIEUX.**



PUBLIE LE 13/06/2025

2 Place de l'Hôtel de Ville 42410 PELUSSIN – 04.74.87.62.02 – mairie@ville-pelussin.fr